



L'ŒUVRE D'ART AU FIL DES MOTS

La production écrite attendue conjugue deux expressions artistiques, l'art et l'écriture d'imagination. « L'œuvre d'art au fil des mots » invite à entrer dans l'œuvre et à exprimer dans un récit ce qui se donne à voir au premier regard, ses impressions, ses émotions. Les élèves donneront libre cours à leur imagination et au pouvoir des mots, à partir d'un tableau ou une œuvre d'art de leur choix. Ils joindront à leur texte les références et le scan de l'œuvre choisie.

POÉSIE

Le Prix de Poésie se décline sous deux formes :

Pour les élèves de 6^{ème} (cycle 3) : « Mon poème, un dessin » invite les élèves à écrire un poème à la main et de manière fluide et de l'illustrer par un dessin personnel et authentique.

La forme et le thème sont libres.

Pour tous les autres collégiens (cycle 4) : Le Prix de poésie consiste à écrire un poème authentique. La création est libre sous la conduite des professeurs.

Il n'y a pas de thème imposé. Le poème doit contenir dans une page et doit être dactylographié.

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Écrire en quatre pages maximum une nouvelle sur le thème de son choix. Donner un titre à la nouvelle. Tous les registres sont acceptés (fantastique, épistolaire, historique, réaliste...). Les textes seront dactylographiés.

Les lauréats nationaux seront reçus dans le cadre d'une cérémonie solennelle à Paris. Les Prix nationaux sont récompensés par des livres et des chèques cadeaux. Des diplômes sont décernés à tous les lauréats. Le palmarès national et un florilège des productions primées seront mis en ligne sur le site de l'AMOPA. Les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser à amopa.courriel@orange.fr

Le règlement des concours est consultable à partir du QRcode ci-contre ou sur le site national.

**Date limite d'envoi à la section
AMOPA 44 :
vendredi 19 février 2027**



**Envoi des copies par courrier à :
M. Pascal Vallier
AMOPA 44
41 rue de la vallée - 44700 Orvault
Et par mail à :
amopa44.concours@outlook.fr**

Les élèves peuvent participer à plusieurs concours. Les enseignants enverront les cinq meilleures copies par concours et par niveau à la section AMOPA départementale dont ils relèvent.

Les travaux doivent être rédigés en français. Ils seront individuels, le recours à l'intelligence artificielle n'est pas autorisé.

Lorsque la dactylographie est exigée, elle doit l'être en police Times New Roman 12 interligne simple.

A chaque production, une page de garde doit être ajoutée avec l'intitulé du concours ; le nom et prénom du ou de la candidat(e) ; le nom de l'établissement et la classe ; le nom, prénom, et adresse mail de l'enseignant. Les enseignants signeront chaque page de garde.